

Rapport annuel

20

22

**infra** suisse

**Éditeur**

Infra Suisse  
Weinbergstrasse 49  
Case postale  
8042 Zurich  
058 360 77 77  
info@infra-suisse.ch

**Concept/réalisation**

Infra Suisse  
Agentur Nordjungs, Zurich

**Impression**

OK DIGITALDRUCK AG, Zurich

**Édition**

Avril 2023

**Tirage**

270 Ex.

# Table des matières

- 4** Les défis donnent le cap
- 6** Rétrospective 2022 :  
le vent s'est avéré à la fois frais et rude.
- 10** Chaînes d'approvisionnement et évolution des prix
- 12** Un suivi des adjudications rend le nouveau  
droit des marchés publics plus tangible
- 16** Les champions suisses de la construction de routes  
viennent de Suisse romande
- 18** Le BIM : du modèle au management
- 20** EP des constructeurs de voies de communication :  
vous pouvez être fier !
- 24** Les membres d'Infra Suisse
- 26** Comité, Secrétariat
- 27** Perspectives
- 31** Dates

# Les défis donnent le cap

L'importance d'infrastructures de transport fonctionnelles et de qualité s'est manifestée de manière particulièrement criante, en 2022 : suite à l'agression russe contre l'Ukraine, les chaînes logistiques se sont retrouvées sous pression, et la complexité des liens au sein de la construction suisse d'infrastructures est apparue d'un seul coup : des hausses de prix extraordinaires ont occupé la politique, inquiété les maîtres d'ouvrage et se sont répercutées sur les entreprises de construction. Nous étions soudain face à un risque de pénurie d'énergie auquel il fallait se préparer, le scénario du pire pouvant même aller jusqu'au blackout.

Un secteur qui s'était déjà engagée, pendant la crise du coronavirus, à maintenir en vie les artères de l'économie et de la société suisse se retrouvait soudain au cœur du système.

**« En période de crise et de débats sur des subventions étatiques astronomiques, il est dans la nature des choses que chaque secteur revendique et fasse valoir son caractère systémique. Dans cette situation, il serait également présomptueux de lancer un débat pour savoir quel secteur pourrait être un peu plus systémique qu'un autre. »**

Car l'année 2022 montre clairement une chose : au final, tout est lié d'une manière ou d'une autre. La situation géopolitique, le développement économique, la durabilité, la numérisation, la capacité d'innovation, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ce qui peut sembler un alignement de sujets de discussion permanents ou de mots creux sur des flyers électoraux fait en réalité partie du quotidien des constructeurs d'infrastructures en Suisse :

- Les matières premières et les produits de construction, notamment le bitume et l'acier, sont essentiels pour la construction et l'entretien des voies de communication. Bien souvent, on ne s'est pas intéressé à la provenance de ces produits. Jusqu'à ce qu'on se rende compte d'où viennent une grande partie de ces produits.
- Bien souvent, les clauses de renchérissement n'ont pas été suffisamment prises au sérieux ou ont été considérées comme un risque entrepreneurial. Jusqu'à ce qu'on commence à se battre pour savoir quand un renchérissement pouvait être considéré comme extraordinaire.
- Ces dernières années, la durabilité a souvent été considérée de manière unilatérale sous une perspective écologique, en raison de la grande attention qu'elle suscite. Jusqu'à ce qu'on se rende compte qu'elle a aussi une dimension sociétale et économique.
- Dans de nombreux projets, la numérisation a plutôt été considérée comme un mal nécessaire, parce que les documents n'étaient plus disponibles sous forme imprimée, mais numérique. Jusqu'à ce que les grands maîtres d'ouvrage adoptent un rôle précurseur en introduisant le Building Information Modelling (BIM).
- La capacité d'innovation a souvent été reléguée à l'enseignement et à la recherche. Jusqu'à ce qu'on reconnaisse que de nouvelles méthodes et matériaux permettent d'importants gains d'efficacité.
- Et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée a été expliquée par l'évolution démographique ou la réputation négative de certaines professions. Jusqu'à ce qu'on reconnaisse que des campagnes au niveau des associations ne suffisent pas, et qu'il faut aussi des actions de la part des entreprises.

## **Autrement dit, de vraies préoccupations et pas seulement des mots creux ?**

La construction suisse d'infrastructures jouit d'une renommée mondiale. Et pour que cela reste ainsi, nous devons relever les défis actuels, afin d'être prêts pour l'avenir. L'économie et la société sont mobiles et ne veulent aucune restriction des artères vitales que sont les voies de communication. En Suisse plus qu'ailleurs, car les voies de communication y sont en majorité entretenues et construites en cours d'exploitation. Avec d'autres facteurs externes, les longs processus administratifs et les oppositions fastidieuses entraînent des retards considérables, ce qui induit des coûts inutiles pour l'économie publique et les entreprises. Car le temps, c'est de l'argent.



Adrian Dinkelmann, Directeur d'Infra Suisse (à gauche), Conseiller national Christian Wasserfallen, Président, d'Infra Suisse

Pour cela, il faut renforcer la culture de collaboration au sein de la chaîne de création de valeur ajoutée, c'est-à-dire entre les bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage et les entreprises. Nous sommes convaincus que le modèle de collaboration traditionnel doit être remis en question. Il s'agit de viser des procédures coopératives et plus rapides, car

**« Infra Suisse se réunit par conséquent avec les entreprises membres, les associations partenaires, les maîtres d'ouvrage publics et d'autres groupes d'intérêt pour améliorer les conditions cadre et assurer la mise en œuvre dans la pratique du nouveau droit des marchés publics. »**

chaque maillon de la chaîne de création de valeur ajoutée possède un potentiel d'innovation. C'est ce potentiel que nous voulons exploiter ensemble, avec vous, en 2023.

Meilleures salutations

**Christian Wasserfallen**  
Président  
Infra Suisse

**Adrian Dinkelmann**  
Directeur  
Infra Suisse

# Rétrospective 2022 : le vent s'est avéré à la fois frais et rude.

Dans les perspectives du rapport annuel de l'année dernière, nous nous attendions à un vent frais. Ceci s'explique d'une part par le dynamisme de l'environnement, mais aussi par les changements de personnel au sein du Secrétariat. Un an plus tard, une citation d'Aristote décrit comment gérer le vent proverbial : « Nous ne pouvons pas changer le sens du vent, mais nous pouvons orienter nos voiles différemment ».

**E**n début d'année, personne n'avait prévu que l'économie mondiale passerait d'un défi à l'autre. Le terme de crise a été utilisé de manière aussi inflationniste que celui d'importance systémique. Bien que le débat émotionnel sur la menace de pénurie d'énergie ne se soit heureusement pas concrétisé dans ses pires scénarios, l'importance de la construction d'infrastructures pour le fonctionnement de l'économie et de la société est clairement apparue. Alors que d'autres branches se sont battues à tous les niveaux pour être reconnues, les constructeurs de voies de communication se sont distingués par leurs actes plutôt que par leurs paroles.

## **Domaines d'activité stratégiques : durabilité et numérisation : de simples slogans ?**

L'attaque de la Russie contre l'Ukraine fin février a mis sous pression les chaînes d'approvisionnement en matières premières et en matériaux de construction ainsi que l'approvisionnement en énergie. La branche s'en est trouvée déstabilisée, et Infra Suisse, les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction ont dû faire face à de nombreux défis.

Infra Suisse s'est engagée auprès des maîtres d'ouvrage publics pour des solutions partenariales avec des critères transparents et compréhensibles. Les objectifs généraux de prévention des arrêts des chantiers et de réduction au minimum des interruptions ont été atteints. Les associations du secteur principal de la construction ont fourni un très gros travail de sensibilisation lors d'entretiens avec les maîtres d'ouvrage. Dans le cadre de négociations avec la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics

(KBOB), avec d'autres services fédéraux et avec les CFF, Infra Suisse a pris fait et cause pour la recherche de solutions permettant de faire face au renchérissement exceptionnel. Ces risques imprévisibles ne doivent pas être répercutés sur les entreprises de construction. Au niveau de la KBOB, des solutions ont pu être développées et des recommandations élaborées. Les négociations entre les associations du secteur principal de la construction et les CFF ont été interrompues. En collaboration avec la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et Développement Suisse, Infra Suisse accompagnera de ses conseils les négociations des entreprises membres avec les maîtres d'ouvrage et, si nécessaire, passera à d'autres étapes d'escalade.

## **Droit et environnement réglementaire : le droit des marchés publics continue de préoccuper.**

La révision du droit des marchés publics fait l'objet de nombreuses discussions depuis son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. C'est la mise en œuvre par les services fédéraux et les cantons qui donne matière à discussion. Après avoir joué un rôle marquant dans le débat politique et dans la loi, le changement de paradigme n'est pas encore tout à fait entré dans les faits.

**« Le prix n'est plus la mesure de toute chose. Mais comment définir de manière tangible la qualité, la durabilité, la plausibilité de l'offre et la fiabilité du prix ? »**



Initié par constructionsuisse en collaboration avec Infra Suisse et d'autres associations, le suivi des adjudications analyse l'évolution et sert de base de discussion, afin d'intégrer des éléments d'information dans les discussions avec les maîtres d'ouvrage. L'association et ses membres seront mis à contribution, tout comme les maîtres d'ouvrage, pour que le changement de paradigme ne s'inscrive pas uniquement dans les paragraphes, mais se traduise aussi dans la pratique.

### **Formation : perspectives et pénurie de personnel qualifié en point de mire**

Une relève engagée et des professionnel·les qualifié·es sont l'avenir de notre branche. Avec la poursuite de la mise en œuvre des projets du Masterplan 2025 – trois des quatre mesures sont désormais achevées – nous continuons à investir dans un environnement de qualité pour la formation de base à l'école professionnelle spécialisée pour constructeurs de voies de communication à Sursee.

Les examens fédéraux de contremaître dans la construction routière et les travaux de fondation ont également montré à quel point il est difficile de maintenir un niveau de qualité élevé en théorie et en pratique. L'association, les membres et les instituts de formation sont donc en contact étroit afin de définir les conditions-cadres pour l'avenir. Différents formats, tels que le CAS Construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil à la Haute école de Lucerne ou le cursus universitaire pour les étudiants des EPF et des HES, offrent des supports importants pour assurer le transfert du savoir-faire.

### **Promotion de la profession : un écho retentissant grâce aux nouveaux champions suisses**

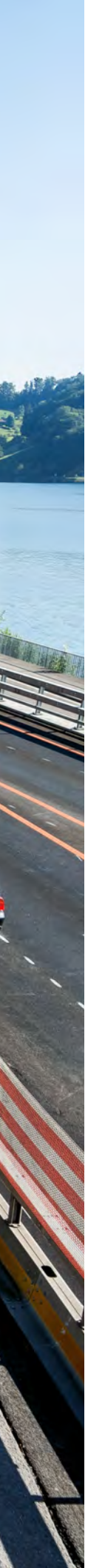
Les plus grands SwissSkills de l'histoire ont offert en septembre 2022 une manifestation au rayonnement exceptionnel : 120'000 visiteurs ont assisté à la présentation de 150 métiers et à 85 championnats suisses à Berne. Au milieu de l'Arène des métiers de la construction, l'aire de compétition des constructeurs / constructrices de routes a fait sensation : Le minigolf a été une attraction très appréciée. Maxime Boillat et Sven Muster de l'entreprise F. Hänzli SA à Moutier ont remporté la compétition, reléguant au second rang David Baltensperger de l'entreprise Gränicher AG à Huttwil et Simon Gisler de l'entreprise Schelbert AG à Muotathal. Léo Comment (Dell Anna Enzo à Moutier) et Luis Falé (De Luca à Bienne) ont complété le podium, qui s'est vu féliciter par le conseiller fédéral Guy Parmelin. Nous en sommes convaincus : les SwissSkills offrent une scène d'une importance inestimable pour mettre en lumière les possibilités de carrière dans le secteur de la construction. Nous espérons vivement que cette prestigieuse manifestation aura incité quelquesun·es de nos visiteurs·euses à opter pour un apprentissage dans la construction de voies de communication.

### **Communication : une plus forte présence, malgré des ressources limitées**

Compte tenu des changements de personnel au sein du Secrétariat, l'association s'est alignée sur les résolutions prises : une orientation résolue sur les groupes cibles, une présence accrue de l'association auprès des membres, des maîtres d'ouvrage et du monde politique ainsi qu'une stratégie de communication intégrale qui







remet en question les canaux et les formats qui se sont développés au fil du temps. L'occupation du poste de responsable Communication & Relations publiques à l'été 2022 s'est malheureusement mal terminée : le contrat de travail a dû être résilié pendant la période d'essai et le poste est resté vacant. Néanmoins, des accents ont pu être mis dans le domaine de la communication : le large écho de SwissSkills, des informations concises sur les membres, un engagement accru dans les médias sociaux, des articles spécialisés de membres ainsi que des prises de position du président et du directeur sont quelques-unes des réalisations qui ont permis à Infra Suisse d'être perceptible et visible. La coordination avec les associations partenaires a été renforcée et il est probable que des mesures supplémentaires pourront être mises en œuvre en 2023.

### **Manifestations : réseautage malgré un contexte incertain**

Pour une association professionnelle comme Infra Suisse, les manifestations constituent un instrument important pour mettre en relation les membres entre eux, recueillir les besoins des membres et mener le dialogue avec les maîtres d'ouvrage ainsi qu'avec d'autres parties prenantes. En 2022, la plupart des formats établis ont pu être à nouveau mis en œuvre : la Journée Infra s'est tenue en janvier 2022 encore avec l'obligation de porter un masque et de garder ses distances. Le Comité et le Secrétariat ont alors décidé de repousser d'un an la « Journée Infra » à Lausanne et de la rattraper en 2023. Après le retour au calme et l'assouplissement des prescriptions, les Événements Infra (construction routière et génie civil, travaux souterrains), les conférences spécialisées (travaux souterrains, travaux spéciaux du génie civil), le cours de droit de la construction ainsi que le cursus universitaire sur les travaux souterrains pour les étudiants des EPF et des hautes écoles spécialisées ont pu avoir lieu comme prévu. L'assemblée des membres à Brugg/Windisch ainsi que la cérémonie de distinction des lauréats des examens fédéraux de contre-maître dans le domaine des fondations et de la construction routière ont également constitué des moments forts.

### **Membres : la proximité de la base comme élément central**

Au cours de l'année écoulée, le Comité et le Secrétariat se sont penchés de manière intensive sur l'orientation stratégique et le contenu des activités de l'association. La « Maison Infra », qui présente graphiquement les activités de l'association, en est un résumé illustratif. Les membres y sont délibérément représentés comme constituant la fondation de cette maison. Les changements de personnel avec le nouveau directeur Adrian Dinkelman et son adjoint Leonardo Garaguso en tant que responsable Marché & Technique ont également permis d'intensifier à nouveau les contacts avec nos membres. Les manifestations, l'engagement dans les groupes de travail et ERFA et les contacts personnels nous permettent de répondre aux besoins de nos entreprises membres.

« Nous invitons les membres à rechercher activement le contact avec les collaborateurs·trices du Secrétariat et à s'engager dans des organes, tels que les commissions de normalisation, en tant que délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs ou dans le domaine de la formation de base et continue. »

Ce dernier point est particulièrement important : seul un lien étroit avec la pratique nous permet de veiller à ce que notre branche soit prête pour l'avenir.

### **Comité directeur : les jalons sont posés pour l'avenir**

Infra Suisse a pris congé de trois personnalités très engagées et de longue date à la fin de l'année 2022, en raison de leur départ bien mérité à la retraite et de la limitation statutaire de la durée du mandat des membres du Comité à 12 ans au maximum : Felix Mann (Laurent Membrez), André Schär (WALO Bertschinger) et René Schmidli (JMS Risi) ont fait preuve d'un engagement et d'un esprit constructif exceptionnels au sein du Comité d'Infra Suisse et de différents organes. Nous adressons nos plus vifs remerciements à ces trois messieurs. Le Comité se réjouit d'avoir pu trouver trois entrepreneurs compétents qui se présenteront à l'élection à l'assemblée des membres. Pirmin Betschard, directeur du génie civil et des travaux spéciaux chez JMS Risi AG à Baar, Andreas Reber, directeur de Marti Tunnel AG, et Andreas Rogenmoser, Country Unit Head de la division Génie Civil Suisse Romande chez Implenia, sont réputés au sein de l'association comme des personnalités expérimentées dans les différents domaines. Ils ont par le passé déjà été actifs dans divers organes et fonctions pour le secteur des infrastructures.

### **Secrétariat : le tour de force d'un trio engagé**

Après l'entrée en fonction du nouveau directeur, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les postes vacants ont été rapidement mis au concours : le poste de responsable Communication & Relations publiques a pu être pourvu par Rico Much en juillet 2022. Le recrutement du responsable Marché & Technique s'est déroulé de manière réjouissante : en septembre 2022, le poste de directeur adjoint a pu être pourvu par Leonardo Garaguso, qui dispose d'une très grande expérience et d'un grand savoir-faire dans le domaine. Avec Sandra Sauter, responsable Administration & Événements, l'équipe est restée très engagée, malgré des ressources en personnel limitées. En dépit de ce grand tour de force, le Secrétariat se réjouit de voir le trio redevenir bientôt un quintette efficace.

# Chaînes d'approvisionnement et évolution des prix

La pandémie et le conflit ukrainien ont été au cœur de l'économie, de la politique et de la société en 2022. Le secteur de la construction aussi a connu une période particulièrement turbulente : les chaînes d'approvisionnement en matières premières et en matériaux de construction ainsi que l'approvisionnement en énergie se sont retrouvées sous pression. La branche s'en est trouvée déstabilisée, et l'association, les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction ont dû faire face à de nombreux défis. En collaboration avec ses partenaires, Infra Suisse a œuvré pour trouver des solutions pragmatiques.

**L**a situation était – et est encore en partie aujourd'hui – littéralement « extraordinaire ». Dans ce contexte, il apparaît indéniable que tant la pandémie du coronavirus que l'attaque de la Russie contre l'Ukraine à partir de février 2022 ne pouvaient être anticipées. Les effets qui en découlent vont bien au-delà des fluctuations conjoncturelles ordinaires. L'association et ses entreprises membres ont été particulièrement sollicitées en 2022 : les négociations et les accords contractuels portant sur des projets en cours ayant été conclus en période « normale », il fallait trouver des solutions avec des critères transparents et compréhensibles.

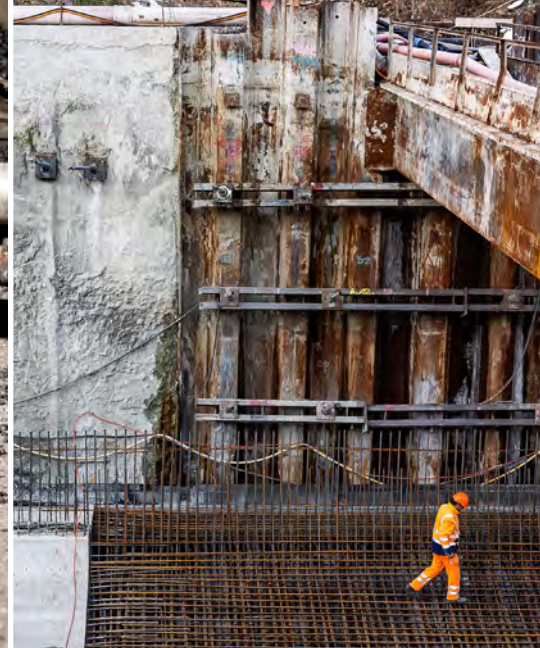
## **Objectif général : prévenir les arrêts de chantiers, réduire au minimum les interruptions**

Un très gros travail de sensibilisation a d'abord été mené par les associations du secteur principal de la construction dans le cadre des entretiens avec les maîtres d'ouvrage. Dans le cadre de négociations avec la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), avec d'autres services fédéraux et avec les CFF, Infra Suisse a continuellement pris fait et cause pour que les interruptions sur les chantiers soient évitées autant que possible. Les maîtres d'ouvrage se sont montrés très engagés à veiller, par la flexibilité des programmes de construction et des flux d'informations en temps opportun, à ce que les projets de construction en cours puissent se poursuivre malgré les retards.

## **Les pénuries de livraison ont provoqué un climat de nervosité, avec en plus la menace de sanctions conventionnelles.**

La pandémie du coronavirus avait déjà provoqué un dysfonctionnement des chaînes de création de valeur et d'approvisionnement sur le marché mondial. La guerre en Ukraine a entraîné une aggravation sensible de cette situation, en particulier au cours du premier semestre 2022. L'offre de divers matériaux de construction s'est raréfiée en peu de temps. Il en a également résulté un défi à court terme pour la construction d'infrastructures. L'interruption des chaînes d'approvisionnement, l'apparition de pénuries d'approvisionnement et de retards de livraison ainsi qu'une grande incertitude quant aux délais et aux prix des livraisons de matériel n'ont fait qu'aggraver la situation.

En conséquence, pour les projets en cours et futurs, la question se pose de savoir si les délais convenus dans le cadre d'attentes « normales » peuvent être repoussés compte tenu de cette situation exceptionnelle. En particulier dans la construction d'infrastructures, avec des intervalles et des activités de construction parallèles à l'exploitation, il faudrait normalement l'éviter. La plupart des solutions proposées se fondent sur la norme SIA 118 (art. 58 et suivants [rémunération supplémentaire] resp. art. 95 et suivants [prolongation des délais]). On a pu parvenir à un accord sur le fait qu'il faudrait, dans ces cas, renoncer aux pénalités conventionnelles parfois élevées. Dans la plupart des cas, le sens de la mesure a prévalu et des solutions de partenariat ont pu être trouvées dans le cadre de discussions entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises exécutantes.



Les pénuries d'approvisionnement de divers matériaux de construction ont créé un climat de nervosité

### Gestion des changements de prix

Afin de mieux tenir compte des fortes fluctuations des prix des matériaux, la publication de l'indice des coûts de production ICP selon la norme SIA 123 utilise désormais, en accord avec la Société Suisse des Entrepreneurs et la SIA, les valeurs moyennes des prix des matériaux des mois trimestriels correspondants. De plus, des adaptations ont été effectuées afin de mieux refléter les variations de prix des pierres naturelles pour la construction des routes ainsi que pour les transports. Au cas où la situation réelle de variation des prix ne peut pas être représentée de manière satisfaisante, il existe la possibilité, sur la base d'un accord commun, de facturer l'acier d'armature séparément suivant le justificatif de quantités. Dans ce cas, ce règlement doit être appliqué jusqu'à la fin du contrat (cf. chiffre 3.2 des recommandations de la KBOB sur la facturation en cas de variations de prix extraordinaires). En l'absence d'une procédure de modification des prix fixée par contrat ou selon la norme SIA 118 (ou pour des prix forfaitaires ou fixes pour une période donnée), la KBOB recommande de convenir d'une réglementation pour les coûts en plus et en moins dus à des variations extraordinaires des prix des matériaux dans le domaine de la construction (cf. chiffre 3.3 des recommandations de la KBOB concernant la facturation en cas de variations extraordinaires des prix).

### Conséquences pour les futurs contrats

La KBOB recommande de convenir, lors de futurs appels d'offres et de nouveaux contrats, d'une procédure de modification des prix conformément aux normes SIA 122-126 existantes et de renoncer, si possible, à fixer des prix fixes pour une période donnée. La norme SIA à convenir contractuellement pour le calcul du renchérissement doit être choisie en fonction des prestations contractuelles à fournir et du projet spécifique. Le guide KBOB relatif au calcul du renchérissement contractuel dans les projets de construction contient de plus amples informations sur

les procédures de variation de prix selon les normes SIA 122-126. Il va de soi que le partenariat entre les parties prenantes au projet implique que les pouvoirs adjudicateurs et les maîtres d'ouvrage soient toujours en mesure de respecter les dispositions financières et budgétaires applicables. Ainsi, ils ont par exemple besoin que les demandes d'avenants de la part des partenaires contractuels soient compréhensibles et transparentes.

### Conclusions

Infra Suisse et ses associations partenaires dans le secteur principal de la construction poursuivront leurs discussions et négociations avec les maîtres d'ouvrage. Dans ce cadre, une grande attention sera accordée à la recherche de solutions pragmatiques et cohérentes. A côté de l'évolution des prix des matières premières et des matériaux de construction, une attention particulière sera également accordée au renchérissement considérable des prix de l'énergie. Notre objectif est que ces risques extraordinaires et imprévisibles ne soient pas reportés sur les entreprises de construction, et que l'on maintienne le principe de solutions partenariales. Il s'agit en premier lieu de protéger l'existence économique des entreprises. Parallèlement, il s'agit également de souligner la contribution de la construction d'infrastructures, notamment en temps de crise économique. Dans cette approche, nous disposons finalement de suffisamment d'arguments pour montrer que les chaînes logistiques doivent être durablement protégées, au besoin avec des mesures adéquates favorisant la résilience, compte tenu de leur importance systémique.

Guide KBOB relatif au calcul du renchérissement contractuel dans les projets de construction :



# Un suivi des adjudications rend le nouveau droit des marchés publics plus tangible

La révision du droit des marchés publics et son harmonisation entre la Confédération et les cantons à travers la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) ainsi que l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) marquent un tournant pour le secteur de la construction. Elles ne sont toutefois pas encore complètement entrées dans la pratique courante.

**E**ntretiens il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet, de nombreux ateliers ont été organisés et la mise en œuvre dans les différents cantons a encore plus fait parler d'elle. Pourquoi ce changement de paradigme ? Comment faut-il le mettre en œuvre ? Les entreprises et les maîtres d'ouvrage ont ainsi pu apprendre, dans le cadre d'innombrables manifestations, que grâce à la nouvelle loi, le prix n'est plus la mesure de toute chose. D'autres facteurs sont sensés conduire à l'attribution de marchés – et pas seulement dans le secteur principal de la construction.

## Suivi des adjudications pour l'analyse des évolutions

Initié par constructionsuisse, Infra Suisse et d'autres associations membres, le suivi des adjudications a pour but de mesurer la mise en œuvre du droit des marchés publics à l'aide d'une analyse des appels d'offres basée sur des données. La pièce maîtresse est une plateforme numérique créée par Politaris GmbH, qui se procure les données sur les marchés publics auprès de la plateforme des marchés publics simap.ch et les publie dans un rapport trimestriel. Le suivi des adjudications analyse l'évolution de la pondération de différents critères d'adjudication pour l'attribution de marchés publics par rapport à la période précédant l'entrée en vigueur de la LMP, ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente et au trimestre précédent. Le suivi des adjudications fait la distinction entre les marchés de construction, les marchés d'architecture et les marchés d'ingénierie. De plus, l'évaluation indique

la répartition entre les mandats de la Confédération, des cantons et des communes. Les résultats de l'analyse des différents critères d'adjudication doivent livrer des éléments importants pour les discussions opérationnelles et stratégiques avec les différents pouvoirs adjudicateurs.

## Critères d'adjudication et premiers enseignements

On peut donc raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit possible, sur la base des nombreuses données, de générer de manière très simple – par un simple clic de souris – des enseignements et des exigences vis-à-vis des maîtres d'ouvrage publics. Ce n'est toutefois pas l'objectif visé par le suivi des adjudications. Il doit plutôt permettre, sur la base de critères choisis, d'observer les évolutions et, le cas échéant, d'envisager de nouvelles solutions.

## Critères d'adjudication qualitatifs

La première évaluation a montré que seule une modeste augmentation a été enregistrée à cet égard. En revanche, la pondération globale des critères de qualité est réjouissante et va dans le bon sens. On relèvera toutefois l'évolution divergente au niveau des mandats cantonaux, pour lesquels cette tendance est en léger recul par rapport au trimestre précédent, alors que les communes, quant à elles, ont définitivement intégré l'évaluation qualitative dans leur analyse des offres.

« L'évaluation qualitative était  
déjà un élément important  
de l'analyse des offres avant  
l'introduction de la LMP. »



## Durabilité

Selon la LMP, l'évaluation d'une offre doit accorder un plus grand poids au critère d'adjudication « durabilité ». La durabilité s'entend comme une évaluation des facteurs Société, Économie et Environnement. Dans l'optique d'une approche socio-politique, il convient de s'assurer, pour la dimension Société, que le respect des conventions collectives de travail est garanti.

Les paramètres négociés dans la Convention nationale pour le secteur principal de la construction en Suisse créent des conditions paritaires. Il est indispensable qu'elles soient également respectées par les entreprises qui proposent leurs prestations en Suisse depuis les pays limitrophes. De même, la mise en évidence d'une chaîne d'approvisionnement transparente fait partie de l'approche de durabilité d'une offre.

En ce qui concerne l'économicité, les entreprises doivent disposer d'un espace suffisamment grand pour présenter des variantes valables. Ceci peut en outre permettre de réaliser des économies à plus long terme dans l'évaluation des coûts du cycle de vie. Compte tenu de l'impact non négligeable de l'activité de construction sur notre environnement, une attention accrue est accordée à cet aspect. L'évaluation minutieuse des matériaux, le triage lors du choix des fournisseurs en ce qui concerne la distance de transport, l'utilisation de machines à énergie alternative et l'aspect éminemment important de l'économie circulaire occuperont à l'avenir une place toujours plus importante

dans les offres. Il faut donc saluer le fait que la LMP accorde à l'évaluation des prix une importance moins grande qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent. Il est intéressant de constater que la durabilité jouait déjà un rôle non négligeable dans les années 2019/2020. La durabilité va encore gagner en importance, au cours des prochaines années. Il faut absolument créer des instruments de mesure fiables.

## Innovation

L'évolution du critère innovation est préoccupante. Après un élan de bonne volonté, on constate un recul drastique. Cela pourrait révéler un manque d'instruments de mesure ainsi qu'une très faible acceptation de l'évaluation de la part des entreprises. De manière analogue à la durabilité, il s'agit de créer un instrument permettant aux pouvoirs adjudicateurs d'accorder une place importante à l'innovation. Les chiffres actuels suggèrent une certaine perplexité.

## Plausibilité de l'offre et fiabilité du prix

La plausibilité de l'offre et la fiabilité du prix représentent des instruments d'adjudication très importants pour le secteur de la construction. Ce sont des mesures essentielles pour lutter contre les offres à prix bas. Celles-ci n'ont malheureusement pas été intégrées par plusieurs cantons dans leur AIMP. Ce sont des modèles tels que le « modèle tessinois » ou quelques interprétations de l'OFROU qui ont été mis en œuvre sous forme d'exemples phares. Nous avons également constaté que, dans d'autres soumissions publiques, le prix de soumission combiné à une évaluation qualitative et à un facteur de correction défini conduit à un



prix d'évaluation, ce qui a pour conséquence que le marché n'est pas forcément attribué à la soumission la plus avantageuse en termes de prix. Comme mesure d'accompagnement, il s'agit de garantir que certains critères d'adjudication ne soient pas formulés comme critères d'adéquation, ce qui entraînerait une éventuelle exclusion de la soumission

### Dialogue

L'introduction d'un dialogue peut, en combinaison avec la méthode à deux enveloppes, apporter une valeur ajoutée considérable aux projets à venir. De cette manière, les entreprises peuvent être intégrées très tôt dans la phase d'élaboration du projet et apporter leur expérience pour l'optimisation de celui-ci. La pondération est encore faible actuellement, mais elle montre clairement que la procédure de dialogue a été intégrée dans les soumissions depuis son introduction avec la LMP. Le risque, avec cette méthode d'appel d'offres, réside dans le transfert d'idées. Il ne saurait être question de publier des inputs provenant des entreprises. Dans ce sens, il est également important d'établir des règles du jeu transparentes.

### Variantes

Avant même l'introduction de la LMP, la proposition de variantes était déjà une possibilité fréquemment employée par les entreprises soumissionnaires, pour soumettre des solutions efficaces et de qualité. Le recul constaté est en ce sens surprenant. On constate en outre que, bien souvent, les pouvoirs adjudicateurs – notamment cantonaux et commu-

naux – ne souhaitent pas ce modèle. Cette attitude va à l'encontre de la révision du droit des marchés publics et cette tendance contraire est contre-productive. Là aussi, il s'agit d'observer la tendance et d'aborder le sujet avec les pouvoirs adjudicateurs cantonaux et communaux

### Concours portant sur les études et la réalisation

A l'avenir, un poids plus important doit être accordé au modèle du concours portant sur les études et la réalisation, pour les projets de construction complexes. La proportion actuelle pour les mandats cantonaux est préoccupante. Une alliance stratégique d'entreprises et de bureaux d'études serait optimale pour répondre à des appels d'offres fonctionnels. Il serait opportun d'attirer l'attention des pouvoirs adjudicateurs cantonaux sur cet indicateur, de leur en demander les possibles raisons et d'attirer leur attention sur la valeur ajoutée pour un projet imminent. Un changement d'approche de la part des organes cantonaux est peut-être nécessaire, notamment afin que les entreprises puissent être impliquées très tôt dans la phase de planification et d'appel d'offres.

Moniteur des adjudications  
du constructionsuisse :



# Les champions suisses de la construction de routes viennent de Suisse romande

Les plus grands SwissSkills de l'histoire ont eu lieu du 7 au 11 septembre 2022 sur le site de BERNEXPO. Sur le terrain dédié aux métiers de la construction, les constructeurs de routes ont réalisé un superbe parcours de minigolf, très remarqué.

Ces championnats suisses des métiers, centralisés dans la Ville fédérale, ont eu un rayonnement considérable : 120'000 visiteurs ont fait le déplacement de Berne pour découvrir 150 métiers et 85 championnats suisses. Le terrain dédié aux métiers de la construction et tout particulièrement le parcours de minigolf ont attiré un nombreux public. Pendant les quatre jours de ces championnats, de nombreux intéressés ont observé les candidats qui s'affrontaient pour le titre et ont posé une multitude de questions aux experts.

La remise des prix a déjà eu lieu la veille. 279 médaillées et médaillés ont été applaudis par leurs proches et leurs amis dans la PostFinance-Arena. Nous en profitons, ici, pour féliciter également ces lauréates et lauréats, et leur adresser nos meilleurs vœux pour leur avenir professionnel.

Le dimanche des familles, une fois les lauréates et les lauréats désignés et les prix remis, le public a pu profiter du magnifique parcours de minigolf pour pousser quelques balles.

**« Les SwissSkills constituent une excellente tribune pour présenter les possibilités de carrière dans le secteur de la construction. »**

Adrian Dinkelmann, directeur d'Infra Suisse

Au-delà des épreuves spectaculaires, les championnats suisses des métiers ont permis au public de découvrir au plus près les métiers de la construction d'infrastructures. Adrian Dinkelmann, directeur d'Infra Suisse et président du CO du championnat suisse des constructeurs de routes,

en est convaincu : « Les SwissSkills constituent une excellente tribune pour présenter les possibilités de carrière dans le secteur de la construction. Nous espérons vivement que cette présentation incitera quelques-uns de nos visiteurs et visiteuses à opter pour un apprentissage dans la construction de voies de communication. » Une manifestation





d'une telle ampleur ne serait pas possible sans le soutien efficace et infatigable de nombreux acteurs. Dans ce sens, Infra Suisse remercie les employeurs des finalistes, qui ont mis à disposition les ressources nécessaires pour permettre à leurs candidat-e-s de s'entraîner de manière optimale. Un grand merci, également, aux nombreux bénévoles qui ont fait de ce championnat un événement inoubliable et sans lesquels une telle manifestation ne serait tout simple-

ment pas possible. Début décembre 2022, un débriefing a déjà eu lieu avec tous les organisateurs des associations et le comité des SwissSkills. Ce fut l'occasion de donner un retour d'information constructif et de discuter de ce qui pourrait être modifié et amélioré d'ici aux prochains SwissSkills, en septembre 2025. Infra Suisse étudiera, avec ses partenaires, si et dans quelle mesure une participation peut être envisagée.

## Rangs aux SwissSkills 2022



**1<sup>er</sup> rang**

**Maxime Boillat  
Sven Muster**

F. Hänzi SA, Moutier  
F. Hänzi SA, Moutier

**2<sup>e</sup> rang**

**David Baltensperger  
Simon Gisler**

Gränicher AG, Huttwil  
Schelbert AG, Muotathal

**3<sup>e</sup> rang**

**Léo Comment  
Luis Falé**

Dell'Anna Enzo SA, Moutier  
De Luca AG, Biel

Résultats et  
autres images :



Les trois premières équipes des Championnats suisses des constructeurs de routes 2022 avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin : de g. à d. : Maxime Boillat, Léo Comment, Sven Muster, Luis Falé, David Baltensperger, Simon Gisler.

# Le BIM : du modèle au management

Le Building Information Modeling (BIM) est sur toutes les lèvres. Tandis que les grands maîtres d'ouvrage comme les CFF adoptent un rôle précurseur et exigent la méthode BIM pour les ouvrages d'infrastructure à partir de 2025, de nombreuses entreprises font encore face à d'importantes interrogations. Longtemps, le BIM concernait principalement les bureaux d'études. Désormais, cette méthode prend également de l'ampleur dans la construction d'infrastructures.

**D**ans la construction d'infrastructures, les outils numériques ont fait leur entrée dans le travail quotidien. Les grandes entreprises et celles actives à l'international ont dû se pencher assez tôt sur le thème de la numérisation – et donc du BIM –, ne serait-ce qu'en raison des mandats qu'elles acquièrent. Mais quelques petites entreprises de construction novatrices ont, elles aussi, reconnu l'air du temps et se sont penchées très tôt sur cette thématique.

Le temps de réaction pour l'implémentation d'outils numériques dans le travail quotidien des entreprises de construction est parfois étonnant. En très peu de temps, des investissements sont effectués, des collaborateurs/trices sont formés et le savoir-faire acquis sur les chantiers pour la mise en œuvre du BIM est appliqué à des projets de construction.

De nombreuses petites et moyennes entreprises de construction n'ont toutefois abordé ce sujet que récemment. Bien qu'elles soient en partie sceptiques face aux avantages de la numérisation, elles sont conscientes de son importance et se penchent sur cette thématique – ou estiment que cela ne les concerne pas.

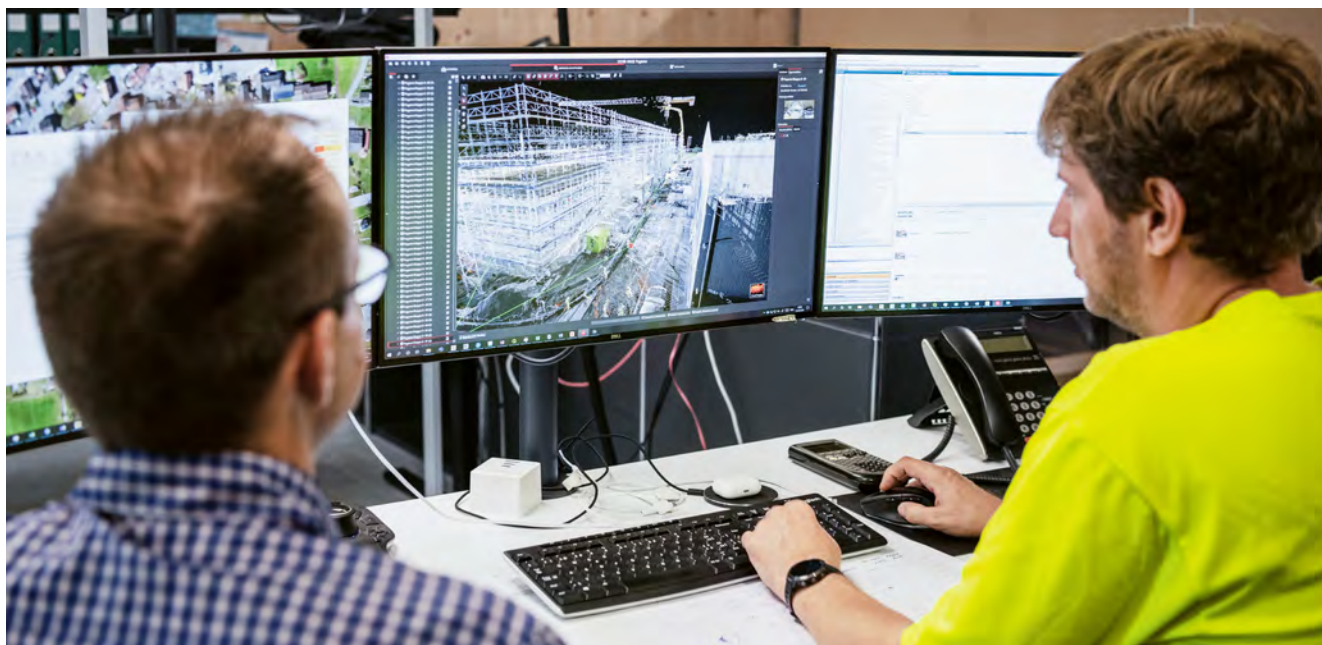
Malgré cela, on constate, dans le cadre des discussions, un certain scepticisme de la part de nos membres face à la situation actuelle. Le BIM est par exemple considéré comme un mal nécessaire, lié à un surcoût. Par ailleurs, on entend souvent dire que le BIM représente un soutien de la part des entreprises en faveur des bureaux d'études, sans obtenir de contrepartie pour celui-ci. D'une manière générale, bon nombre de ces réflexions méritent notre attention, parce que ces questions – qu'elles soient justifiées ou non – freinent ou bloquent le processus d'innovation.

## Le BIM dans l'Internet

Compte tenu de la communication relative au BIM, ces réflexions ne sont pas surprenantes. Lorsqu'ils recherchent le terme BIM dans un moteur de recherche, les entrepreneurs et les entrepreneuses apprennent qu'il s'agit du sigle de « Building Information Modeling », qu'il est lié à une transformation numérique dans l'architecture, l'ingénierie et la construction, qu'il est basé sur une conception en réseau et que le BIM représente actuellement un instrument indispensable pour l'optimisation d'un projet de construction dans la phase de conception. La modélisation, c'est modeler et donc créer. On peut toutefois se demander où se situent les entreprises de construction, avec leur domaine d'activité, dans les réflexions cidessus.

## De quand date le BIM ?

Durant la première grande période de construction de tunnels, de 1850 à 1920 environ, la réalisation de ces ouvrages complexes était inimaginable sans des appareils de mesure. Si, au début, on ne disposait que d'instruments de mesure rudimentaires, ceux-ci ont constamment évolué, grâce aux progrès de la technique. Au fil du temps, la numérisation a occupé une place toujours plus importante. A la possibilité d'intégrer, grâce à des techniques de mesure géométriques simples, des informations numériques dans l'élaboration d'un ouvrage s'est rapidement ajoutée la possibilité de retours d'information de l'ouvrage à la conception. Des informations qui sont devenues indispensables pour l'optimisation permanente et alimenteront un futur un fonds d'informations. A côté de l'échange de données, elles permettent également de maîtriser les nouveaux défis grâce à l'échange d'expérience, à la communication, à la recherche d'optimisations et notamment à une recherche de solutions et à une préparation du travail harmonisée avec tous les intervenants. Autrement dit, rien d'autre qu'un BIM.



Les modèles numériques permettent de comparer et de mettre en œuvre la planification et l'évaluation de variantes.

### Où en est le BIM dans l'exécution ?

Si l'on considère aujourd'hui l'infrastructure numérique de la plupart des entreprises de construction, on constate d'importants développements et investissements dans ce domaine, au cours de ces dernières années. Des programmes de calcul des devis, dont les évaluations des offres nous offrent une image des prestations prévues, avec une analyse de la durée des travaux et un plan du processus de construction, autrement dit un programme de construction; des systèmes de controlling internes, qui servent d'instrument de contrôle utile pour les entreprises, ainsi qu'un système de commande numérisé pour l'inventaire et le matériel permettent non seulement de simplifier les déroulements, mais servent également à la communication numérique.

Une communication permettant aussi d'utiliser plus efficacement les machines et les appareils. Des modèles numériques permettent de réaliser des excavations avec une grande précision, et offrent ainsi une meilleure gestion des ressources.

Dans la mensuration également, la numérisation permet d'atteindre des précisions plus élevées. Ainsi, des drones entièrement automatiques guidés par GPS offrent des relevés de terrain détaillés, grâce à un logiciel intelligent et à des algorithmes. Des appareils de mensuration modernes permettent le piquetage de géométries complexes. Enfin, des entreprises de construction modernes sont actuellement en mesure d'élaborer des projets de construction sans papier, à l'aide de stations robotisées et d'informations numériques basées sur des données IFC. Il y a longtemps que le BIM est entré dans la phase d'exécution.

### Coup d'œil vers l'avenir : les bases sont posées

Si l'on considère aujourd'hui les projets de construction basés sur le BIM, on constate que les bases d'un échange global d'informations sont posées. La conception d'un projet et l'évaluation de ses variantes peuvent être visualisées et mises en œuvre à l'aide de modèles numériques. Afin de réduire au minimum la problématique des interfaces entre les différentes parties prenantes – notamment entre les prestations d'ingénieur et les installations techniques du bâtiment – ces modèles sont implémentés dans la phase de conception numérique.

La thématique du développement durable est prise en compte assez tôt à travers une approche globale de l'ensemble du cycle de vie concernant les coûts et l'écologie, mais aussi la gestion des bâtiments. La réalisation d'un double numérique pendant et à la fin d'un projet de construction permet de disposer des informations nécessaires pour optimiser la planification de l'entretien durant l'ensemble du cycle de vie d'un produit final.

Les bases sont posées pour la prise en compte précoce de l'ensemble de la chaîne de création de valeur ajoutée, ce qui permettrait également d'optimiser l'exécution des travaux de construction. Des ouvrages d'infrastructure complexes et/ou des travaux spéciaux du génie civil peuvent notamment être optimisés à travers des variantes d'entreprise, dans le cadre d'un dialogue, avec la prise en compte de solutions efficaces ayant une influence directe sur les coûts et la durée des travaux.

# EP des constructeurs de voies de communication : vous pouvez être fier !

C'est toujours un moment particulier, lorsque, au printemps, les apprenti·e·s suivent les derniers cours bloc à l'EP des constructeurs de voies de communication. Soulagement et joie de terminer bientôt la « pénible » période scolaire vont de pair avec des actions parfois exubérantes et une tension palpable, liée aux prochains examens de fin d'apprentissage.

**C**'est une véritable fierté qu'on peut lire sur les visages des nouveaux et nouvelles titulaires, des formatrices et des formateurs professionnels, des parents, des amis et des collaborateurs/trices de l'EP des constructeurs de voies de communication, lorsqu'ils peuvent fêter comme il se doit leur réussite, dans le cadre de la cérémonie de remise des titres. L'année dernière, ce sont 345 jeunes femmes et jeunes hommes avec une bonne et solide formation qui vont poursuivre leur carrière dans l'un des métiers de la construction de voies de communication.

La formation professionnelle des jeunes gens est le résultat de l'interaction entre entreprise formatrice, école professionnelle et centre CI. La proximité et la coopération des lieux de formation de ces trois partenaires sont essentielles pour la formation d'une relève professionnelle qualifiée et motivée. Un grand merci à toutes les personnes actives dans les différents lieux de formation, pour leur grand engagement et leur collaboration ciblée !

## Recherchons apprenti·e·s !

Malheureusement, le nombre d'apprenti·e·s est également en recul dans les métiers de la construction d'infrastructures. Les 359 nouvelles admissions en 2022 n'ont pas permis de compenser les 377 nouveaux titulaires sortants. Au total, l'école compte actuellement 962 apprenti·e·s en formation dans l'un des métiers de la construction de voies de communication.

Notre secteur est, lui aussi, confronté au phénomène de la résiliation des contrats d'apprentissage. Le nombre élevé de 31 résiliations de contrats peu après le début de l'apprentissage parle de lui-même. Les raisons à cela sont mul-

tiples, et vont du mauvais choix du métier à l'inefficacité sur le chantier en passant par de nombreuses absences, un comportement inadéquat, des problèmes psychiques et des résiliations sans motif. Les entreprises formatrices et l'école professionnelle doivent réagir; se résigner serait une erreur. Parallèlement, il est bon de rappeler que, malgré ces résiliations, plus de 80 % des jeunes gens qui arrêtent un apprentissage terminent avec succès un apprentissage dans un autre métier.

## Le plan directeur 2025 est réjouissant

Au total, nos installations photovoltaïques ont produit quelque 150'000 kWh d'énergie électrique, ce qui correspond à environ 75 % de la consommation. En tenant compte du brouillard et des intempéries, les objectifs définis sont ainsi majoritairement atteints.

La transformation des locaux administratifs au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment 7, réalisée au printemps 2022 sans interruption des cours, a pu être achevée avec succès grâce à l'intervention dans les délais des entreprises mandatées, à la bonne coordination des travaux, à la mise en service de locaux provisoires et à la compréhension de tous les collaborateurs/trices et apprenti·e·s concernant la poussière, la saleté, le bruit et les détours. Le résultat répond entièrement aux attentes et représente une amélioration des conditions sur le lieu de travail pour tous les collaborateurs/trices.

Trois des quatre mesures prévues par le plan directeur 2025 (assainissement extérieur du bâtiment 7 et de la halle 8.1, installation photovoltaïque sur la halle 8.1, transformation et rénovation des locaux administratifs du bâtiment 7) sont ainsi réalisées et terminées. Il reste encore la transformation et la rénovation des salles de classe.



Les lauréats 2022 avec une mention honorable lors de la cérémonie PQ à Horgen



## Sondage : que disent 210 apprenti·e·s dans un sondage anonyme à propos de leur période scolaire ?

### A la fin de mon apprentissage ...

... j'ai continué de travailler dans le métier appris	135
... je ne sais pas encore ce que je vais faire	44
... j'apprends un autre métier	20
... j'ai un autre travail dans un autre métier	10

### Dans mon entreprise formatrice ...

... j'ai été content·e, je suis allé·e travailler avec plaisir	124
... on m'a formé·e correctement et de manière compétente	117
... je n'ai pas beaucoup appris, je ne la recommanderais pas	23

### Comment évaluez-vous l'enseignement à l'EP des constructeurs de voies de communication ?

intéressant et instructif	87
je parviens bien à suivre l'enseignement	72
exigeant et sévère	23
pénible et ennuyeux	18

Évolution du nombre d'apprentis 2022  
par rapport à l'année précédente

41

Construction de  
fondations (-10)

159

Construction de voies  
ferrées (+5)

7

Paveur (+1)

25

Construction de sols  
industriels et de  
chapes (-2)

730

Construction de routes (-27)



### Mutations de personnel

Après près de dix ans d'activité comme enseignant professionnel, Hansjürg Krauer a pris une retraite bien méritée. Ces dernières années, il était responsable de la révision et du développement des documents d'enseignement et d'apprentissage.

### Perspectives

Après une révision complète des documents d'enseignement de base, ceux-ci ne seront plus remis que sous forme numérique, dès la prochaine année scolaire. Cela permet non seulement une actualisation en cours d'année et simplifiée du contenu (entre autres lors de l'actualisation de normes etc.), mais aussi la mise en œuvre structurée et en parallèle des documents d'enseignement et d'apprentissage, des documents de base et des documents d'apprentissage numériques, combinés avec des exercices, des tâches de projets et des compléments dans les dossiers imprimés.

La question du développement et de la mise en place de la future infrastructure d'apprentissage à l'EP des constructeurs de voies de communication occupe, cette année aussi, un groupe de travail interne. La mise en place d'une « classe modèle » et l'étude des possibilités d'utilisation d'autres surfaces libres dans les bâtiments ou à l'extérieur à des fins d'enseignement doivent permettre différentes formes d'enseignement et, surtout, de renforcer l'apprentissage individuel accompagné. De plus, il s'agira de tester dans la pratique les différents défis techniques comme l'alimentation électrique ou les performances du WLAN. A la fin de cette phase d'évaluation, on pourra attaquer la rénovation des salles de classe.

Avec la mise en place de notre concept de développement du personnel et de l'enseignement au quotidien, c'est une phase de projet passionnante et intéressante de près de trois ans qui prend fin, cette année. Les retours d'information des apprentis-e-s, le retour d'information collégial, l'hébergement, la visite des cours par les supérieurs et les retours d'information des formatrices et des formateurs professionnels deviennent ainsi des moyens importants pour promouvoir de manière ciblée non seulement l'enseignement, mais aussi le développement personnel des collaborateurs/trices.

La mise en œuvre de ces processus est une autre étape importante pour le développement de l'EP des constructeurs de voies de communication en tant que véritable centre de compétences pour la formation initiale dans la construction de voies de communication.

### Examens de fin d'apprentissage champ professionnel construction de voies de communication 2022

Candidat-e-s	<b>377</b>
Examens réussis	<b>354</b>
dont 66 avec mention d'honneur (5,4 ou supérieure)	

### Nouvelles admissions 2022

Construction de routes CFC	164	-25
Construction de routes DF/FR	38	-10
Construction de routes AFP/CFC	21	-4
Construction de routes AFP	46	-4
Construction de voies ferrées CFC	41	-5
Construction de voies ferrées AFP	15	+2
Construction de voies ferrées AFP/CFC	9	+1
Construction de fondations	13	-9
Construction de sols industriels et de chapes	8	0
Paveur	4	2
<b>Total</b>	<b>359</b>	<b>-52</b>

### Hébergement/logement 2022 sur le campus de Sursee

Nuitées d'apprenti-e-s	41'437	(+1830)
Repas de midi	56'630	(+3072)
Repas du soir	37'501	(+1800)

### Heures d'enseignement

Cours professionnels	21'782	(+/-0)
Jours CI	15'027	(-93)

# Les membres d'Infra Suisse

- A** arvia Bau AG, Würenlingen  
Adolf Künzi AG, Köniz  
Aeschlimann AG, Zofingen  
Ammann + Coduri AG, Altendorf  
Amrein AG, Rickenbach  
Anliker AG Bauunternehmung, Emmenbrücke  
Antiglio SA, Fribourg/Freiburg  
Arm AG Konolfingen, Konolfingen  
Arnet Bau AG, Entlebuch
- B** BAUER Spezialtiefbau Schweiz AG, Baden Dättwil  
Bertschmann AG, Basel  
Bisser AG, Basel  
Braumann Tiefbau AG, Neuhausen am Rheinfall  
Brossi AG, Winterthur
- C** Camandona SA, Crissier  
Cellere Bau AG, Untervaz  
Cellere Bau AG, Bassersdorf  
Cellere Bau AG, St. Gallen  
Cellere Bau AG, Schaffhausen  
Cellere Bau AG, Rotkreuz  
Cellere Bau AG, Frauenfeld  
Cellere Bau AG, Birr  
CGC Construction Génie Civil SA, Puidoux  
Colas Suisse SA, Lausanne  
Contratto AG, Goldau  
CREABETON Baustoff AG, Rickenbach  
CSC Costruzioni SA, Lugano
- D** De Zanet AG, Kaltbrunn  
Dénériaz Bâtiment et Infrastructures SA, Sion  
Dénériaz SA, Lausanne
- E** E. Weber AG, Wattwil  
Eberhard Bau AG, Kloten  
Ed. Vetter AG, Lommis  
Erne AG, Laufenburg  
Ernst Frey AG, Kaiseraugst  
Évéquoz SA, Conthey
- F** F. Bernasconi & Cie SA, Geneveys-sur-Coffrane  
F. Trachsel AG, Frauenfeld  
Faes Bau AG, Burgdorf  
flexBelag bau AG Zürich, Zürich  
Foser AG, Malans  
Frigo + Marti AG, Zug  
Frutiger AG, Bern  
Frutiger AG Basel, Füllinsdorf  
Frutiger AG Thun, Thun  
Frutiger SA Vaud, Savigny  
Fuhrer + Dubach AG, Lützelflüh-Goldbach
- G** Gasser Felstechnik AG, Lungern  
Gebr. Brun AG, Emmen  
Gebr. Mengis AG, Luzern  
Ghelma AG Baubetriebe, Meiringen  
Gränicher AG, Huttwil  
Greuter AG, Hochfelden  
Grisoni-Zaugg SA, Vuadens
- Grund- und Tiefbau AG, Basel  
Grund- und Tiefbau AG, Solothurn
- H** H. Graf AG, Zufikon  
H. Wellauer AG, Frauenfeld  
Hagedorn AG, Pfäffikon  
Hans Gurtner AG, Grenchen  
Hans Renggli Bau AG, Malters  
HASTAG St. Gallen Bau AG, St. Gallen  
Heitkamp Construction Swiss GmbH, Dierikon  
Hew AG, Domat/Ems  
Hüppi AG, Winterthur
- I** Imperiali AG, Büren an der Aare  
Implenia Schweiz AG, Wattenwil  
Implenia Schweiz AG, Zürich  
Implenia Schweiz AG, Basel  
Implenia Schweiz AG, Glattpark  
Implenia Schweiz AG, St. Gallen  
Implenia Schweiz AG, Chur  
Implenia Schweiz AG, Buchs  
Implenia Schweiz AG, Altdorf  
Implenia Suisse SA, Onex  
Implenia Suisse SA, Fribourg/Freiburg  
Implenia Suisse SA, Vétroz  
Implenia Suisse SA, Echandens  
Implenia Svizzera SA, Bioggio  
Impresa Luigi Notari (Suisse) SA, Bellinzona  
Inauen Strassenbau AG, Uster  
Induni & Cie SA, Petit-Lancy  
Infra Tunnel SA, Marin-Epagnier  
ISR Injectobohr SA, Chavornay
- J** Jakob Scheifele AG, Zürich  
Jank + Blatter AG, Rothenburg  
JMS Risi AG, Jona  
JMS Risi AG, Baar  
Josef Arnet AG, Dagmersellen  
JPF Construction SA, Bulle
- K** Käppeli Bau AG, Sargans  
Käppeli Strassen- und Tiefbau AG Schwyz, Seewen  
Kästli Bau AG, Rubigen  
Keller-Frei AG, Wallisellen  
Keller-MTS AG, Regensdorf  
Keller-MTS SA, Vétroz  
Kern Strassenbau AG, Bülach  
KIBAG Bauleistungen AG, Zürich  
Koch AG, Appenzell
- L** Laurent Membrez SA, Aclens  
Lazzarini AG, Chur  
Lötscher Tiefbau AG, Luzern



**M** Marti AG Basel, Basel  
Marti AG Bauunternehmung, Zürich  
Marti AG Bern, Moosseedorf  
Marti AG Bürglen, Bürglen  
Marti AG Pratteln, Pratteln  
Marti AG Solothurn, Solothurn  
Marti Arc Jura Management SA, Cornaux  
Marti Bauunternehmung AG, Luzern  
Marti Construction SA, Lausanne  
Marti Tunnel AG, Moosseedorf  
Martig & Bürgi AG, Visp  
Meier & Jäggi AG, Zofingen  
Mettler Prader AG, Chur  
Moix & Zorzi SA, Sion  
Morant AG, St. Gallen

**N** Nicol. Hartmann & Cie. AG, St. Moritz  
Notter Tiefbau AG, Wohlen

**O** Oberholzer Bauleistungen AG, Neuhaus  
Orlati (VD) SA, Bioley-Orjulaz

**P** Paler Spezialtiefbau AG, Giornico  
Pensa Strassenbau AG, Basel  
Perfora SA, Cressier  
Perrin Frères SA, Nyon  
Piasio SA, Bardonnex  
Pius Schmid AG, Visp  
Pizzarotti SA, Bellinzona  
PK Bau AG Giswil, Giswil  
Porr Suisse AG, Altdorf  
PraderLosinger SA, Sion

Reproad AG, Bremgarten  
Rhomberg Bahntechnik AG, Zürich  
Rico Ponato AG, Hombrechtikon  
Rothpletz, Lienhard & Cie AG, Aarau  
Rudolf Wirz Strassen- und Tiefbau AG, Liestal  
Ruepp AG, Ormalingen

**S** S. Facchinetti SA, Neuchâtel  
Schlub AG Nordbünden, Chur  
Schlub AG Südbünden, Poschiavo  
Secchi Bau AG, Dübendorf  
SIF SA, Ecublens  
SikaBau AG, Schlieren  
Specogna Bau AG, Kloten  
STA Strassen- und Tiefbau AG, Olten  
Stalder Tiefbau AG, Schöpfheim  
Stämpfli AG Bauunternehmung, Langnau i.E.  
Stettler AG Biel Studen, Studen  
STRABAG AG, Bern  
STRABAG AG, Amriswil  
STRABAG AG, Subingen  
STRABAG AG, Schlieren  
STRABAG AG, Obergösgen  
Stucki AG Bauunternehmung, Näfels  
STUTZ AG Bauunternehmung, Hefenhofen  
Sustra Tiefbau + Strassen AG, Sursee  
Sutter Bauunternehmung AG, Hellsau

**T** Tibau AG, Regensdorf  
Toggenburger AG, Winterthur  
Toldo Strassen- und Tiefbau AG, Sevelen  
Toller & Loher AG, Uetikon am See  
Tozzo AG BL, Bubendorf

**U** Urs Messerli AG, Blumenstein

**W** Walo Bertschinger AG, Lenzburg  
Walo Bertschinger AG, Dietikon  
Walo Bertschinger AG, Zizers  
Walo Bertschinger AG, Goldach  
Walo Bertschinger AG, Schaffhausen  
Walo Bertschinger AG, Frenkendorf  
Walo Bertschinger AG, Ebikon  
Walo Bertschinger AG Bern, Gümligen  
Walo Bertschinger SA, Eclépens  
Walo Bertschinger SA Ticino, Taverne  
Weibel AG, Bern  
Willy Stäubli Ing. AG, Horgen  
WISTRAG, Winterthur  
Witschi AG, Langenthal  
Wüest AG, Nebikon

**Z** Zani Strassenbau AG, Gossau  
Ziegler AG, Liestal  
Zimmermann Strassen- und Tiefbau AG, Appenzell  
Zuttion Construction SA, Neuchâtel

## Membres associés

Acosim AG, Altendorf  
Arnold Infra Services, Wangen an der Aare  
Bau Power Group AG, Oberriet  
Bekaert (Schweiz) AG, Baden  
cemsuisse, Bern  
Creabéton Matériaux AG, Lyss  
Fanger Elementtechnik AG, Sachseln  
Gisler Bewehrungen AG, Altdorf  
Helbling Business Advisors AG, Zürich  
SACAC AG, Lenzburg  
Sika Schweiz AG, Zürich  
Sistra, Bern  
SYTEC Bausysteme AG, Neuenegg  
Tschümperlin AG, Baar  
Verband Schweizerischer Pflasterermeister, Altendorf  
Vereinigung Schweizerischer Gleisbauunternehmer VSG, Zürich  
Wartech SA, Le Mont-sur-Lausanne

Liste actuelle des membres :



# Comité

**Christian Wasserfallen**  
Président, conseiller national  
Walo Bertschinger AG

**Marco Cellere**  
Cellere Bau AG

**Tobias Meschenmoser**  
Responsable du  
département formation  
Implenia Suisse SA

**Oliver Wellauer**  
Responsable du  
département marché  
H. Wellauer AG

**Marcel Baumann**  
Vice-président  
Antiglio SA

**André Schär**  
Walo Bertschinger AG

**Felix Mann**  
Responsable du  
département régions  
Laurent Membrez SA

**Christoph Zaugg**  
Président de la commission  
scolaire EP Sursee  
Frutiger AG

**Ivan Vicenzi**  
Vice-président  
Pizzarotti SA

**René Schmidli**  
JMS Risi AG

**Guido Meier**  
Responsable du  
département secteurs  
Braumann Tiefbau AG



de g. à d. : Christian Wasserfallen, Conseiller national et président d'Infra Suisse, André Schär et René Schmidli, membres du comité d'Infra Suisse

à gauche : Felix Mann, membre du comité d'Infra Suisse

# Secrétariat

**Adrian Dinkelmann**  
Directeur

**Leonardo Garaguso**  
Responsable marché  
et technique

**Sandra Sauter**  
Responsable administration  
et événements

# Perspectives

L'année 2023 sera, elle aussi, dynamique. Tandis que certaines chaînes logistiques restent sous pression, le secteur est marqué et mis au défi par les attentes relatives aux thèmes omniprésents de la durabilité et de la numérisation.

## **Marché : le droit des marchés publics doit encore être mis en œuvre dans la pratique**

On a beaucoup parlé du nouveau droit des marchés publics. La politique et les associations étaient fières du changement de paradigme. Nous le sommes toujours, mais constatons que la loi n'est pas encore entièrement mise en œuvre dans la pratique. Alors que les maîtres d'ouvrage au niveau fédéral ont réalisé et analysé des projets pilotes, de nombreux cantons et communes – les exceptions confirment la règle – en sont encore au début de la mise en œuvre. L'« harmonisation » était l'un des objectifs de la révision.

Certains maîtres d'ouvrage publics sont toutefois dépassés, tandis que les entreprises ne parviennent pas à répondre aux nouvelles attentes.

## **« Infra Suisse cherchera le dialogue avec les maîtres d'ouvrage publics et jouera un rôle d'intermédiaire entre les fournisseurs et les demandeuses. »**

Plutôt que de se faire mutuellement des reproches, il s'agit de rechercher ensemble des solutions. La construction d'infrastructures est clairement d'importance systémique. Il faut donc rechercher des solutions plutôt que des conflits. Il en va de même pour la numérisation : le BIM va inexorablement conquérir le marché. Infra Suisse va aider ses membres à s'y préparer. Parallèlement, nous sensibiliserons les maîtres d'ouvrage à garder les pieds sur terre.

## **Politique : amorces de solution concrètes plutôt que débats idéologiques**

La notion de durabilité est devenue incontournable, aussi bien dans les manifestations professionnelles et les débats publics que dans les articles spécialisés. Compte tenu des prochaines élections des Chambres fédérales, en automne 2023, on peut s'attendre à une recrudescence des attentes en matière d'économie circulaire, de neutralité climatique et de nouveaux seuils. Infra Suisse a depuis toujours mené un dialogue très constructif avec les autorités. En cette année électorale, il va être particulièrement important de rester à un niveau factuel et de ne pas prendre de décisions idéologiques ou irréalistes.

Dans le domaine de la durabilité, nous proposons notamment des amorces de solution concrètes pour les projets correspondants : ECO<sub>2</sub>nstruct, un calculateur de CO<sub>2</sub> pouvant être utilisé par les entreprises dans le cadre de l'élaboration des offres, devrait être lancé en automne 2023. Dans les discussions avec les maîtres d'ouvrage et les décideurs politiques, nous soulignons toujours que la durabilité repose sur trois dimensions. Dans ce cadre, il ne faut pas oublier les aspects économiques et sociétaux. Avec un guide sur la compatibilité entre travail et vie privée dans la construction d'infrastructures, nous allons également présenter des propositions élaborées dans ce domaine.

## **Cadre réglementaire : prise en compte des entreprises, coordination avec nos partenaires**

Infra Suisse et les associations partenaires sont impliquées dans les organes techniques de normalisation, à l'échelle nationale et internationale. Malgré la charge de travail déjà importante des entrepreneuses et des entrepreneurs, cet engagement est essentiel. La défense des intérêts des entreprises dans ces organes, la participation active aux processus d'élaboration et de révision, ainsi que la possibilité de rester au plus près des développements en Suisse et à l'étranger assurent la cohérence des exigences et des guides. Ce faisant, on assure que les normes n'ignorent pas les réalités de la pratique. Dans ce but, nous développons le dialogue avec nos partenaires, afin de pouvoir agir de manière prévisionnelle.

## **Formation : mettre l'accent sur les besoins de la relève et des entreprises**

Dans le cadre du plan directeur 2025, des mesures constructives sont réalisées sur le site de l'Ecole professionnelle des constructeurs de voies de communication, à Sursee, et les offres de formation initiale et de perfectionnement sont numérisées. Cet investissement montre que l'association sera parée pour les attentes de notre relève.

Le recrutement de nouveaux enseignants à titre principal ou accessoire reste en revanche un défi.

En tant qu'organisation du monde du travail, Infra Suisse est notamment responsable de la réalisation des examens professionnels fédéraux des contremaîtres constructeurs de routes. Des experts motivés issus de la pratique développent chaque année de nouveaux examens, qui sont validés par des experts qualifiés. Nous nous réjouissons de pouvoir honorer les nouveaux contremaîtres et contremaîtresses dans la construction de voies de communication lors de la cérémonie du 24 novembre 2023.

Par ailleurs, Infra Suisse orientera, en collaboration avec ses partenaires, l'offre de perfectionnement en fonction des

besoins actuels. Le CAS Travaux spéciaux du génie civil, le cours pour étudiants EPF et HES ainsi que les cours du droit de la construction, également orientés pratique, en sont des illustrations exemplaires. L'association s'y engage par une organisation professionnelle, mais aussi par des moyens financiers. Ce faisant, nous examinons également comment créer des centres de compétences et encourager les innovations technologiques.

### **Promotion de la relève : la pénurie de main-d'œuvre qualifiée nous concerne tous**

Tout comme la numérisation ou la durabilité, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est sur toutes les lèvres. De nombreuses organisations se sont penchées sur les besoins de la jeune génération.

En 2023, nous tenons à ce que les enseignements soient consolidés, les mesures concrétisées et les différentes campagnes orchestrées. La marque et la plateforme professions-construction.ch possèdent un grand potentiel. Nous travaillons par conséquent en étroite collaboration avec l'association faîtière constructionsuisse, la Société suisse des entrepreneurs (SSE), les sections cantonales ainsi que d'autres associations sectorielles et professionnelles. Nous exploitons les synergies. Il faut d'abord positionner les modèles de carrière attractifs dans le secteur de la construction avant d'opposer les différents métiers de la construction les uns aux autres. La présence médiatique polarisante des partenaires sociaux et les articles des médias sur des accidents font une publicité négative aux métiers de la construction d'infrastructures.

Nous voulons mettre l'accent sur les perspectives et les avantages : auprès des élèves, de leurs parents, des enseignants, des offices d'orientation professionnelle et des médias. De manière authentique, sincère et positive. Car nous allons au devant d'un besoin de relève considérable non seulement au niveau de la formation de base, mais aussi à celui des cadres.

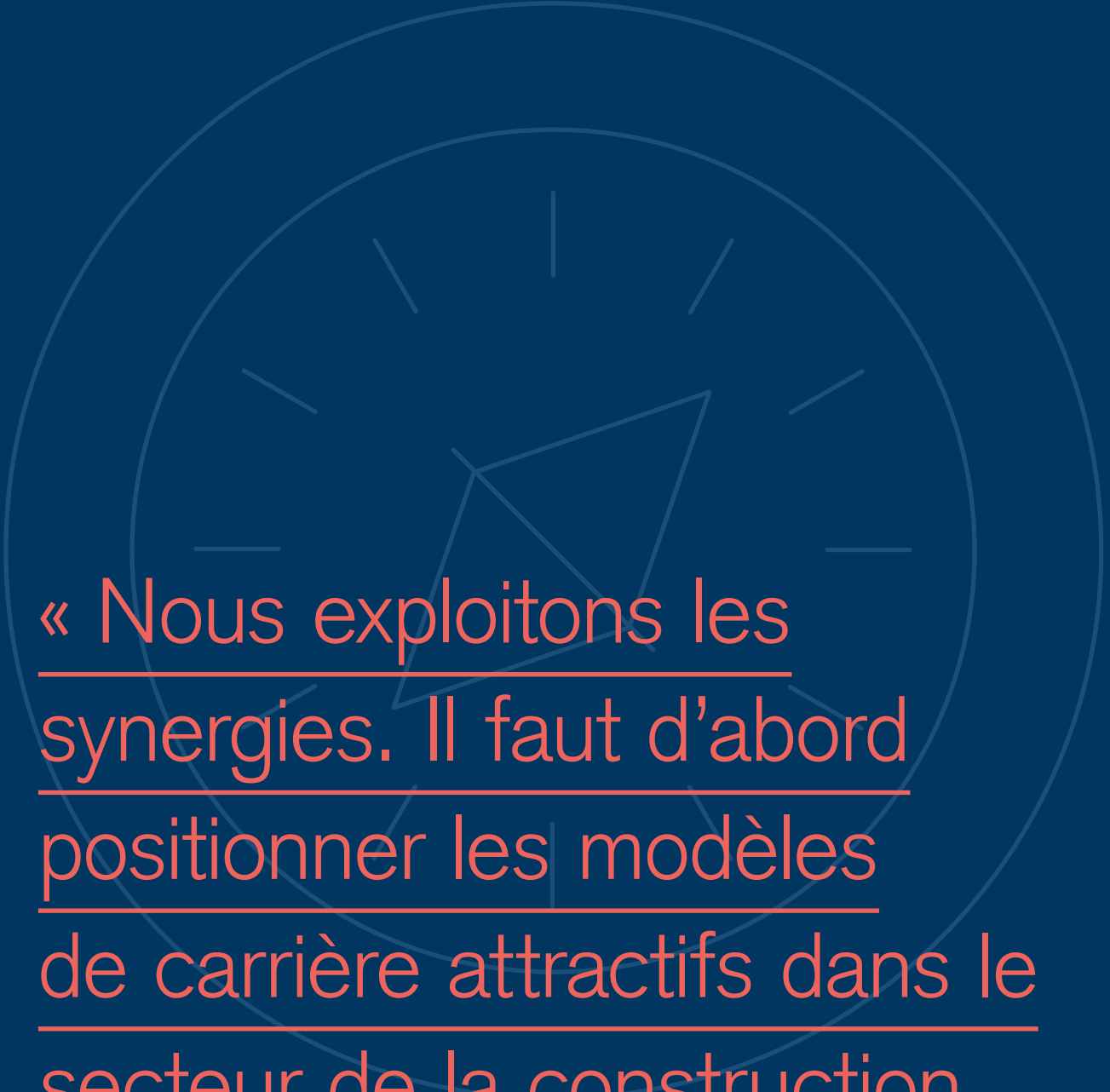
### **Communication : la présence d'Infra Suisse est sensiblement renforcée**

Les priorités mises en place l'année dernière doivent être maintenues grâce au renforcement de l'équipe du secrétariat. Les canaux, les formats et les contenus doivent être remis en question, développés et adaptés aux besoins de nos membres. Une stratégie de communication solide, développée par la direction et le comité, doit assurer une meilleure perception de l'association. Dans ce but, nous développons par exemple des dossiers thématiques, rédigeons des informations orientées pratique destinées aux membres, contrôlons notre présence sur Internet et communiquons davantage et de manière plus spécifique en fonction des groupes cibles. Les éléments qui ont fait leurs preuves doivent être maintenus, tandis que de nouvelles approches doivent être testées et contrôlées quant à leur réception auprès des entreprises.

### **Manifestations : créer des plateformes, développer des amorces de solution**

L'Infra-Tagung dans le KKL de Lucerne et la Journée Infra – nouvellement dans le Centre Baulieu, à Lausanne – sont les deux grandes manifestations du secteur de la construction d'infrastructures, en Suisse. Après des temps incertains, le port obligatoire du masque et divers reports, nous sommes heureux de pouvoir à nouveau réaliser ces formats et d'autres. Ceux-ci comprennent également les conférences spécialisées pour nos membres, les Événements Infra ouverts au public dans différents domaines ainsi que



The background features a large, faint clock face with tick marks. Overlaid on the clock is a complex geometric shape, possibly a cube or a similar polyhedron, rendered in a light blue color. The entire scene is set against a dark blue background.

« Nous exploitons les synergies. Il faut d'abord positionner les modèles de carrière attractifs dans le secteur de la construction avant d'opposer les différents métiers de la construction les uns aux autres. »

les offres de formation initiale et de perfectionnement pour différents groupes cibles. A côté de leur contenu technique, nos manifestations représentent également une excellente occasion pour réseauter avec des entrepreneuses et des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrage, des professionnels de la recherche et de l'enseignement, et d'autres personnes du secteur.

### **Comité : l'orientation pour l'avenir est définie**

Infra Suisse est heureuse d'avoir pu trouver trois entrepreneurs compétents qui se sont présentés pour l'élection au comité. Pirmin Betschart, directeur du département travaux spéciaux du génie civil chez JMS Risi, à Baar, a déjà été actif par le passé dans différentes fonctions, en faveur du secteur. Il est notamment chargé de cours pour le CAS Travaux spéciaux du génie civil à la Haute école de Lucerne et membre de la commission de normalisation SIS 267 Géotechnique. Sa grande expérience dans les travaux spéciaux du génie civil serait très précieuse pour l'association et le président de la commission spécialisée Travaux spéciaux du génie civil.

Andreas Reber, directeur de Marti Tunnel AG, est connu dans l'association en tant qu'entrepreneur et expert reconnu en travaux souterrains. Nous avons le plaisir de proposer son élection à l'assemblée générale afin d'avoir ainsi, à côté du vice-président Ivan Vicenzi, un deuxième représentant du secteur des travaux souterrains au sein du comité. Andreas s'était déjà engagé de manière constructive dans la Conférence spécialisée Travaux souterrains, et a été un soutien important pour le développement d'offres de formation existantes et de nouvelles offres de formation dans la construction de tunnels.

Avec Andreas Rogenmoser, Country Unit Heads de la division Génie Civil Suisse romande chez Implenia, la Suisse romande continuerait d'être représentée par trois entreprises au comité. Andréas est depuis longtemps délégué d'Infra Suisse à la SSE et connu dans l'association comme quelqu'un de constructif et d'expérimenté. Dans la perspective d'une présence renforcée d'Infra Suisse en Suisse romande, il assurerait un rôle de médiateur et apporterait de nouvelles idées à la direction de l'association.

### **Secrétariat : une équipe forte au service de nos membres**

En 2023, les deux postes vacants seront pourvus, afin de renforcer l'équipe extrêmement motivée du secrétariat. La direction de l'association accorde une grande attention au développement de la présence de l'association en Suisse romande.

**« Jacqueline Inderbitzin représentera les intérêts des membres d'Infra Suisse en Suisse romande à partir de juin 2023 en tant que responsable du marché Suisse romande et formation. »**

Elle deviendra ainsi l'interlocutrice principale pour les entreprises membres et les autres groupes d'intérêt de Suisse romande, et fera le lien entre les maîtres d'ouvrage publics, les sections cantonales de la SSE, l'association faitière et les associations professionnelles. Par ailleurs, elle jouera un rôle central dans le développement stratégique de la formation initiale et du perfectionnement dans la construction de voies de communication dans l'ensemble de la Suisse.

A la fin de l'été 2023, le poste de responsable de la communication de l'association devrait également pouvoir être repourvu. Le comité et la direction tiennent beaucoup à la professionnalisation et à l'intensification de la communication. Grâce aux travaux stratégiques préparatoires, le secrétariat gagnera certainement en visibilité, vers la fin de l'année.



# Dates

Date	Manifestation	Lieu
11.–14.9.2023	Cours travaux souterrains pour étudiants EPF/HES	Berne / Sursee
17.–18.10.2023	Conférence spécialisée sur les travaux spéciaux du génie civil	Horw
26.10.2023	Infra-Event travaux souterrains	Coire
26.10.2023	Conférence spécialisée sur les travaux souterrains	Coire / Rothenbrunnen
23.11.2023	Infra-Event construction de routes et génie civil	Zurich-aéroport
25.1.2024	Infra-Tagung 2024	Lucerne
20.3.2024	Journée Infra 2024	Lausanne
24.4.2024	Assemblée des membres 2024	Lenzburg



Le réseautage entre les membres et l'échange avec les maîtres d'ouvrage, les planificateurs et les autres parties prenantes sont au cœur de nos manifestations.

